



Rapport Annuel – BSO FRANCE

Exercice du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020

BSO FRANCE

FR0010386805 PART I
FR0007478557 PART P

NATURE

TYPE

SOCIETE DE GESTION

DELEGATION DE GESTION

OPCVM

FCP

SAINT OLIVE GESTION

SAINT OLIVE ET CIE

VALEUR LIQUIDATIVE AU 31/12/2020 PART I	176 907,07€
NOMBRE DE PARTS EN CIRCULATION AU 31/12/2020 PART I	341
VALEUR LIQUIDATIVE AU 31/12/2020 PART P	755,92€
NOMBRE DE PARTS EN CIRCULATION AU 31/12/2020 PART P	210 008

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

BSO FRANCE

Part P

Code ISIN : FR0007478557

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion : SAINT OLIVE GESTION

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Cet OPCVM a pour classification AMF : Actions Françaises

L'objectif de gestion est de maximiser la performance sur la durée de placement recommandée de cinq ans.

L'indicateur de référence est l'indice CAC 40 calculé dividendes net réinvestis. L'indicateur sert de référence à posteriori : la gestion de l'OPCVM n'étant pas indiciaire, sa performance pourra, le cas échéant, s'en écarter sensiblement.

La stratégie d'investissement de l'OPCVM repose sur une gestion discrétionnaire active. La sélection de titres (stock picking) a pour principaux critères la compréhension du métier, la qualité des dirigeants et la valorisation de la société.

Les critères de valorisation et de rentabilité sont appréhendés selon une approche privilégiant l'analyse financière au travers des ratios habituels (Price/Earning, Price/Cash-Flow, Valeur d'entreprise/chiffre d'affaires, Marge nette, Rendement, ...) appréciés selon le secteur d'activité des sociétés émettrices. Le gestionnaire peut, en outre, investir dans des dossiers de retournement, notamment lorsque la valeur de marché d'un émetteur devient inférieure à sa valeur estimée.

Le FCP étant éligible au plan d'épargne en actions (PEA), il est investi en permanence à 75% minimum sur les marchés des actions françaises.

Pour le solde de l'actif, le fonds peut investir jusqu'à 10 % en obligations convertibles, échangeables ou remboursables, obligations et titres de créance négociables sans référence à des critères de notation financière particuliers ni de durée. Les titres émis par des émetteurs dont la notation est faible ou inexistante (titres spéculatifs) pourront représenter jusqu'à 5 % de l'actif.

Le fonds ne peut détenir plus de 10% de son actif en OPCVM et les petites capitalisations ne peuvent représenter plus de 20% de l'actif net. Le fonds n'intervient pas sur les marchés d'instruments financiers dérivés.

L'OPCVM a opté pour la capitalisation des revenus (actions de capitalisation).

Les ordres de souscription et de rachat de parts sont centralisés tous les jours à 12 heures 20 et sont exécutés sur la base de la prochaine valeur liquidative calculée sur les cours de clôture du jour de réception de l'ordre. Les ordres sont pris en compte à cours inconnu. La valeur liquidative est calculée quotidiennement.

Zone d'investissement : France

Durée de placement recommandée : cinq ans minimum.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

A risque plus faible, A risque plus élevé,
rendement potentiellement plus faible rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

La catégorie la plus faible (1) ne signifie pas "sans risque".

Les données historiques utilisées ne préjugent pas du profil de risque futur. La catégorie de risque associé au produit n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

L'OPCVM présente un niveau de risque élevé dû à son exposition au marché d'actions et/ou de taux.

L'OPCVM n'est pas garanti en capital.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur :

Risque lié aux petites capitalisations : sur les marchés de petites et moyennes capitalisations, le volume des titres cotés en bourse est réduit. Les mouvements de marchés sont donc plus marqués à la baisse et plus rapides que sur les marchés de grandes capitalisations. La valeur liquidative de l'OPCVM peut donc baisser plus rapidement et plus fortement.

FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM, y compris les coûts de commercialisation et de distribution de parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement		
Frais d'entrée	2,00%	Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi (frais d'entrée) ou ne vous soit remboursé (frais de sortie). Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs.
Frais de sortie	1,50%	L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.
Frais prélevés par l'OPCVM sur une année		
Frais courants	1,90%	Le pourcentage de frais courants indiqué se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos le 31 décembre 2020. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Les frais courants ne comprennent pas les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation, excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPC lorsqu'il achète ou vend des parts ou actions d'un autre véhicule de gestion collective.
Frais prélevés par l'OPCVM dans certaines circonstances		
Commission de surperformance	Néant	

Pour plus d'information sur les frais, il est conseillé à l'investisseur de se reporter au prospectus de cet OPCVM, disponible auprès de SAINT OLIVE GESTION.

PERFORMANCES PASSÉES



L'OPCVM a été créé le 17/03/1994. La part présentée a été créée le 17/03/1994.

Les performances ne sont pas constantes dans le temps. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Tous les frais sont inclus dans le calcul de performance. Les performances indiquées ne prennent pas en compte les coûts et commissions supportés lors de l'émission et du rachat de parts.

La devise de calcul des performances passées est l'euro (EUR).

INFORMATIONS PRATIQUES

Nom du dépositaire de l'OPCVM : BANQUE SAINT OLIVE.

Le dernier prospectus, les rapports annuels et semi-annuels, la politique de rémunération, la valeur liquidative ainsi que toutes autres informations pratiques, sont disponibles gratuitement auprès de la société de gestion, sur simple demande écrite par mail lyon@bsosoc.com ou par courrier à l'adresse suivante : SAINT OLIVE GESTION, 84 rue Duguesclin 69006 Lyon.

Fiscalité :

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de titres de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès de votre conseiller fiscal ou du commercialisateur.

Responsabilité :

La responsabilité de la société de gestion ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Politique de rémunération :

La Politique de rémunération actualisée est disponible sur le site internet (www.banquesaintolive.com) de la société de gestion. Un exemplaire sur papier peut être mis à disposition gratuitement sur demande. La Politique de rémunération comprend notamment une description de la manière dont les rémunérations et les avantages sont calculés, l'identité des personnes responsables de l'attribution des rémunérations et avantages, et la composition du comité de rémunération.

**Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).
 SAINT OLIVE GESTION est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).
 Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 19 février 2021.**

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

BSO FRANCE

Part I

Code ISIN : FR0010386805

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion : SAINT OLIVE GESTION

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Cet OPCVM a pour classification AMF : Actions Françaises

L'objectif de gestion est de maximiser la performance sur la durée de placement recommandée de cinq ans.

L'indicateur de référence est l'indice CAC 40 calculé dividendes net réinvestis. L'indicateur sert de référence à posteriori : la gestion de l'OPCVM n'étant pas indiciaire, sa performance pourra, le cas échéant, s'en écarter sensiblement.

La stratégie d'investissement de l'OPCVM repose sur une gestion discrétionnaire active. La sélection de titres (stock picking) a pour principaux critères la compréhension du métier, la qualité des dirigeants et la valorisation de la société.

Les critères de valorisation et de rentabilité sont appréhendés selon une approche privilégiant l'analyse financière au travers des ratios habituels (Price/Earning, Price/Cash Flow, Valeur d'entreprise/chiffre d'affaires, Marge nette, Rendement, ...) appréciés selon le secteur d'activité des sociétés émettrices. Le gestionnaire peut, en outre, investir dans des dossiers de retournement, notamment lorsque la valeur de marché d'un émetteur devient inférieure à sa valeur estimée.

Le FCP étant éligible au plan d'épargne en actions (PEA), il est investi en permanence à 75% minimum sur les marchés des actions françaises.

Pour le solde de l'actif, le fonds peut investir jusqu'à 10 % en obligations convertibles, échangeables ou remboursables, obligations et titres de créance négociables sans référence à des critères de notation financière particuliers ni de durée. Les titres émis par des émetteurs dont la notation est faible ou inexistante (titres spéculatifs) pourront représenter jusqu'à 5 % de l'actif.

Le fonds ne peut détenir plus de 10% de son actif en OPCVM et les petites capitalisations ne peuvent représenter plus de 20% de l'actif net. Le fonds n'intervient pas sur les marchés d'instruments financiers dérivés.

L'OPCVM a opté pour la capitalisation des revenus (actions de capitalisation).

Les ordres de souscription et de rachat de parts sont centralisés tous les jours à 12 heures 20 et sont exécutés sur la base de la prochaine valeur liquidative calculée sur les cours de clôture du jour de réception de l'ordre. Les ordres sont pris en compte à cours inconnu. La valeur liquidative est calculée quotidiennement.

Zone d'investissement : France

Durée de placement recommandée : cinq ans minimum.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

A risque plus faible, A risque plus élevé,
rendement potentiellement plus faible rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

La catégorie la plus faible (1) ne signifie pas "sans risque".

Les données historiques utilisées ne préjugent pas du profil de risque futur. La catégorie de risque associé au produit n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

L'OPCVM présente un niveau de risque élevé dû à son exposition au marché d'actions et/ou de taux.

L'OPCVM n'est pas garanti en capital.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur :

Risque de crédit : il s'agit du risque pouvant résulter de la dégradation de signature d'un émetteur de titres de créance. Ce risque traduit la probabilité que l'obligation ne soit pas remboursée à l'échéance. Ce risque peut entraîner une baisse de la valeur liquidative de l'OPCVM.

Risque lié aux petites capitalisations : sur les marchés de petites et moyennes capitalisations, le volume des titres cotés en bourse est réduit. Les mouvements de marchés sont donc plus marqués à la baisse et plus rapides que sur les marchés de grandes capitalisations. La valeur liquidative de l'OPCVM peut donc baisser plus rapidement et plus fortement.

La survenance de l'un de ces risques peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du fonds.

FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM, y compris les coûts de commercialisation et de distribution de parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement		
Frais d'entrée	1,00%	Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi (frais d'entrée) ou ne vous soit remboursé (frais de sortie). Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs.
Frais de sortie	0,75%	L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.
Frais prélevés par l'OPCVM sur une année		
Frais courants	1,33%	Le pourcentage de frais courants indiqué se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos le 31 décembre 2020. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Les frais courants ne comprennent pas les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation, excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPC lorsqu'il achète ou vend des parts ou actions d'un autre véhicule de gestion collective.
Frais prélevés par l'OPCVM dans certaines circonstances		
Commission de surperformance	Néant	

Pour plus d'information sur les frais, il est conseillé à l'investisseur de se reporter au prospectus de cet OPCVM, disponible auprès de SAINT OLIVE GESTION.

PERFORMANCES PASSÉES



L'OPCVM a été créé le 17/03/1994. La part présentée a été créée le 18/12/2006.

Les performances ne sont pas constantes dans le temps. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Tous les frais sont inclus dans le calcul de performance. Les performances indiquées ne prennent pas en compte les coûts et commissions supportés lors de l'émission et du rachat de parts.

La devise de calcul des performances passées est l'euro (EUR).

INFORMATIONS PRATIQUES

Nom du dépositaire de l'OPCVM : BANQUE SAINT OLIVE.

Le dernier prospectus, les rapports annuels et semi-annuels, la politique de rémunération, la valeur liquidative ainsi que toutes autres informations pratiques, sont disponibles gratuitement auprès de la société de gestion, sur simple demande écrite par mail lyon@bsosoc.com ou par courrier à l'adresse suivante : SAINT OLIVE GESTION, 84 rue Duguesclin 69006 Lyon.

Fiscalité :

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de titres de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès de votre conseiller fiscal ou du commercialisateur.

Responsabilité :

La responsabilité de la société de gestion ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Politique de rémunération :

La Politique de rémunération actualisée est disponible sur le site internet (www.banquesaintolive.com) de la société de gestion. Un exemplaire sur papier peut être mis à disposition gratuitement sur demande. La Politique de rémunération comprend notamment une description de la manière dont les rémunérations et les avantages sont calculés, l'identité des personnes responsables de l'attribution des rémunérations et avantages, et la composition du comité de rémunération.

**Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).
SAINT OLIVE GESTION est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).
Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 19 février 2021.**

RAPPORT D'ACTIVITE

ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET DE MARCHE

Alors que la croissance réaccélérait en Europe en ce début d'année, la pandémie de coronavirus venue de Chine a fait entrer l'économie mondiale et les marchés financiers dans une crise d'une violence inouïe. La confirmation de l'accord commercial sino-américain de phase 1 et du vote du Brexit, ainsi que la baisse des taux d'intérêt dès les premières semaines de 2020 avaient pourtant permis un démarrage de l'année en hausse.

Les mesures de confinement mises en place peu à peu dans toutes les régions du monde à partir de février ont entraîné d'importantes perturbations des chaînes logistiques, un arrêt de multiples usines et la mise en sommeil partielle de nombreux secteurs, notamment l'automobile, le transport aérien, l'hôtellerie et la consommation de biens non indispensables.

L'économie mondiale a ainsi traversé une de ses plus brutales récessions : la baisse du PIB a été de -7,5% pour la zone euro, 3,7% pour les Etats-Unis pour l'ensemble de l'année 2020, selon les estimations de l'OCDE, mais sur le 2^{ème} trimestre de 9% aux Etats-Unis, plus de 15% en zone euro, avant un rebond au 3^{ème} trimestre et une rechute au 4^{ème}. A noter que la Chine aura démontré une croissance positive de 2,3% en 2020, ayant réagi plus rapidement et plus radicalement comme toujours.

En Europe, la France, l'Italie, l'Espagne et le Royaume-Uni sont particulièrement touchés avec des baisses de 9 à 11%. La production automobile européenne a baissé de 25%, revenant au niveau de 1975, le transport aérien de 60%. Pour l'ensemble du monde, la récession est de 4,2%, à comparer à 1,5% en 2008 et après une hausse de 2,6% en 2019.

Les banques centrales et les Etats ont pris la mesure du problème et ont mis en place très rapidement un arsenal quasi-illimité de mesures : baisse des taux d'intérêt directeurs, achats d'obligations, expansion budgétaire, accord de crédits bancaires exceptionnels, assouplissement fiscal et social, etc...La Réserve Fédérale a par exemple abaissé ses taux directeurs en mars à deux reprises de 0,25 point de base tout en injectant environ 1 000 milliards de dollars de liquidités. La BCE a maintenu ses taux et annoncé au moins 1 350 milliards d'euros d'achats obligataires jusqu'à juin 2021. Au total, la hausse du bilan de la FED a été supérieure à 5 trillions de dollars sur l'année... Ceci a permis une détente notable des taux des emprunts d'Etat mais n'a pas empêché les marchés actions et obligations d'entreprises de traverser des mouvements de volatilité historiques (plus de 80% sur les indices actions durant certaines séances).

Les révisions à la baisse induites dès le 1^{er} trimestre sur les résultats de sociétés ont été particulièrement significatives pour les secteurs directement exposés au ralentissement (transports, loisirs, luxe, hôtellerie) ainsi que sur ceux sensibles de façon plus générale à la croissance économique (automobile, chimie, construction, matières premières, technologie dans certains cas). Les marchés actions ont réalisé en quelques semaines une correction aussi violente que celle effectuée en plusieurs mois au cours de krachs précédents (jusqu'à 40 à 50 % sur de nombreux indices) et, malgré un rebond significatif mi-mars, (près de 10% pour certains indices), ont terminé le premier trimestre en baisse très forte : -26,46% pour le CAC 40, -25,59% pour l'Eurostoxx 50 et -24,97% pour le S&P 500 en dollars notamment.

Après s'être stabilisés en avril, les marchés financiers ont entamé une remontée plus décisive à partir de la mi-mai, à la faveur du « déconfinement » notamment.

Le ralentissement de l'épidémie dans la plupart des pays occidentaux et les mesures de relance économiques et monétaires ont sans doute redonné aussi un peu d'optimisme, la plupart des intervenants estimant que le point bas sur la croissance avait été atteint courant avril. Le pétrole a été très chahuté, passant en dessous de zéro pour le contrat WTI en raison de l'excès de stocks, avant de se reprendre comme la plupart des matières premières.

Le rebond a favorisé les secteurs défensifs (santé, alimentation, distribution) en élargissant le champ aux utilities, aux télécoms et à la technologie. A fin juin, les grands indices américains, après avoir quasiment retrouvé les niveaux de début d'année la première semaine de juin, n'étaient plus en baisse que de l'ordre de 5% (S&P -4%, Dow Jones -9,55% en dollars) grâce à un marché de l'emploi assez dynamique (chômage revenu de 15% à 7,5%). Le Nasdaq quant à lui a réalisé de nouveaux plus hauts historiques en juin (+12.11% sur le semestre). Les marchés européens affichaient en moyenne des baisses de 12 à 17% (CAC 40 -17,43 %, Eurostoxx 50 -13,65%) du fait d'un confinement souvent plus strict impactant de façon plus importante l'activité économique et donc la rentabilité et la situation financière des entreprises. Les obligations d'entreprises ont également rattrapé plus de la moitié de la baisse subie, à la faveur de taux d'intérêt toujours très faibles sur les emprunts d'Etat.

Sur le plan économique le redémarrage a commencé, comme la pandémie, en Chine dès le 2^{ème} trimestre grâce à la maîtrise du virus. En Europe et aux Etats-Unis, il n'a démarré qu'avec le déconfinement à la fin du 2^{ème} trimestre et vraiment significativement au 3^{ème} trimestre.

Les plans de relance ont également été un facteur positif, bien que sur 2020 il s'agisse plus d'effets d'annonces et que les mises en œuvre effectives seront plus significatives en 2021.

Le début d'été est resté très favorable pour les marchés. Les statistiques économiques européennes ont continué à dénoter une forte reprise de l'activité selon le déconfinement progressif par secteurs et une baisse notable du chômage. L'évènement majeur a été la ratification par les 27 Etats de l'Union Européenne de l'accord d'aide budgétaire pour la relance de 750 milliards d'euros, soit environ 4% du PIB de la zone. Après l'émission d'obligations effectuée précédemment, ceci constitue une nouvelle étape vers un fédéralisme bienvenu. Les marchés actions et obligations d'entreprises, qui étaient montés jusque-là, ont cependant subi quelques prises de profit ultérieurement.

Dans le même temps, l'accord pour le plan de relance américain n'avait toujours pas été trouvé. Ceci a entraîné un regain de confiance envers l'Euro (sinon de défiance envers le dollar, qui pâtissait également de l'incertitude liée aux prochaines élections) amenant la parité à près de 1,18 €/S, du jamais vu depuis mi-2018.

Il n'en reste pas moins que les résultats des entreprises publiés pour le premier semestre étaient en majorité aussi médiocres que prévu, ce qui a entraîné des prises de bénéfices après le rebond notable observé depuis la mi-mars. A de rares exceptions près, les bilans et la génération de liquidités restaient cependant sous contrôle, ce qui a permis aux « spreads corporate » de rester proches des points bas du trimestre.

Les marchés ont continué jusqu'à la fin de l'année à faire le grand écart entre une récession toujours impressionnante, des bénéfices globalement en baisse de l'ordre de 20% sur l'année aux Etats-Unis et de 30% en Europe, et des taux d'intérêt toujours en baisse qui soutiennent la valorisation des actifs.

Dès l'été, les PMI en Chine sont revenus aux niveaux d'avant l'entrée dans l'épidémie, et quasiment en Allemagne, tandis qu'aux Etats-Unis, le chômage a significativement rebasé.

Par ailleurs, si le nombre de cas de COVID 19 est en nette reprise en Europe depuis l'automne, le nombre de décès est fort heureusement devenu plus faible. Les craintes concernant les élections américaines et la deuxième vague du virus qui entraînait un « re-confinement » au moins partiel dans de nombreux pays ont ravivé l'aversion au risque en octobre.

Mais l'année 2020 s'est terminée sur la lancée positive qui avait connu une accélération en novembre avec l'arrivée sur le marché des trois vaccins contre le COVID 19.

Les marchés ont en effet écarté un bon nombre d'incertitudes au cours des dernières semaines :

- L'élection de Joe Biden a été confirmée dans un délai plus court que prévu ;
- Les annonces successives d'un vaccin efficace par Pfizer-BioNTech, puis Moderna et Astrazeneca ont permis d'envisager un début de vaccination dès la fin de l'année ;
- Les discussions concernant les plans de relance semblaient pouvoir aboutir prochainement par des votes et des mises en œuvre sur toutes les zones géographiques ;
- L'arrivée à échéance des négociations sur le Brexit qui se sont conclues par un accord à la veille de Noël; la disparition de l'incertitude à court terme a obéré pour l'instant l'impact négatif sur la croissance du Royaume-Uni, patent dans la faiblesse persistante de la Livre sterling (-5,5% par rapport à l'Euro sur l'année) ;
- Le discours toujours rassurant des banques centrales sur la poursuite d'une politique accommodante au-delà de la pandémie (au moins jusqu'en 2022) rassure les marchés.

Par ailleurs, les faillites des entreprises ont été inférieures aux prévisions initiales, tant aux Etats-Unis qu'en Europe, grâce à toutes les mesures prises (au plus bas depuis 30 ans en France). Cela étant, il est possible que cela ne permette que de lisser un phénomène qui pourrait encore s'accroître en 2021 voire 2022. Ceci explique que les taux de défaut sur le « high yield » soient inférieurs aux estimations du consensus autour de 4% en 2020 et que des ratings soient en moyenne plutôt révisés à la hausse par les agences de notation.

Tout ceci a replacé les investisseurs dans un mode "prise de risque" qui a accentué les flux acheteurs déjà entrevus depuis la rentrée de septembre, avec une perspective de reprise économique durable en 2021 et 2022. Les indices actions sont donc remontés de façon spectaculaire, d'autant plus qu'ils étaient en retard, comme le CAC 40 en hausse de 20%, ou le style « value », notamment les valeurs de rendement ou les banques.

Parallèlement, les spreads de rendement des obligations ont continué à baisser (de 50 points de base pour l'ITRAXX Crossover) et les taux des emprunts d'Etat se sont stabilisés sur leur plus bas.

RAPPORT ANNUEL 2020

Les indices actions européens restent pour la plupart négatifs sur l'année (CAC 40 -7,14%, DAX 30 +3,55%, FTSE 100 -14,34%, CAC Small +7,21%, STOXX 50 -8,66%, S&P 500 +16,26, NASDAQ +43,64%) mais les obligations dégagent une performance positive, démontrant pour une fois leur caractère protecteur.

Le point négatif de la situation actuelle est la forte hausse de l'endettement de tous les acteurs, ménages, entreprises et Etats, ceci étant particulièrement notable aux Etats-Unis, d'où la poursuite de la faiblesse du dollar jusqu' à 1,24 contre euro en décembre (baisse de l'ordre de 9% sur l'année). La somme de tous ces endettements rapportée aux PIB respectifs des pays est proche de 300% pour la Chine et les Etats-Unis notamment, supérieure à 250% pour de nombreux pays européens.

Sur un plan sectoriel, tous ces éléments expliquent la surperformance des secteurs technologie, distribution (notamment « on line »), métaux, santé, luxe, bien que les secteurs cycliques, les utilities et les plus petites capitalisations aient entamé un redressement. Celui-ci sera d'autant plus durable que les taux d'intérêt remonteront avec la poursuite de la croissance économique, sous l'effet de campagnes de vaccination efficaces.

L'année 2021 démarre sous de bons auspices, avec une politique monétaire toujours très volontariste, des plans de relance importants et une prime de risque sur les actions qui les rend toujours très attractive dans un contexte de taux d'intérêt relativement faibles.

Le rythme des campagnes de vaccination et la remontée de l'inflation pourront tempérer ce scénario positif, mais nous pensons pour le moment que les phases de consolidation seront des occasions d'achat sur les actifs risqués dans une optique à un ou deux ans.

POLITIQUE DE GESTION

L'année 2020 restera marquée par une pandémie majeure qui a déjà fait plus d'un million de victimes dans le monde.

La crise sanitaire s'est diffusée rapidement au monde entier, provoquant un ralentissement brutal du commerce mondial, l'arrêt quasi-total des liaisons aériennes, le confinement des populations, etc.

Dans le même temps, l'ensemble des chercheurs de la planète se sont unis en quête d'un vaccin contre la COVID-19 ; avec succès, en moins de dix mois, des laboratoires pharmaceutiques ont été en mesure de faire approuver un vaccin, fruit d'une technologie jusqu'à présent jamais utilisée.

Les Etats ont dû mettre sur pied des aides aux entreprises et aux ménages, qu'aucun économiste n'aurait imaginé, augmentant considérablement leurs endettements et leurs déficits ; les banques centrales ont assuré la liquidité du système financier mondial, tout en maintenant des taux d'intérêt négatifs.

Dans ce contexte, la politique d'investissement du fonds a consisté à sortir des secteurs aéronautique, hôtelier et des sociétés en retournement VALLOUREC et SOLOCAL dans lesquelles nous détenions une position de moins de 1% de l'actif du fonds.

Dès le début de la crise, la ligne d'actions ACCOR a été vendue à 38,50 euros ; les lignes AIRBUS et SAFRAN ont été cédées compte tenu du manque de visibilité. VALEO a été vendu dans de bonnes conditions ; NEXITY a été arbitré en fin d'année.

L'actif du fonds s'élève au 31 décembre 2020 à 219 M€ contre 255,5 M€ au 31 décembre 2019. La valeur de la part s'inscrit en recul de 5,62% ; par comparaison, le CAC 40 s'inscrit en recul de 7,14%. Le portefeuille compte 24 lignes.

A contrario, une seule ligne a été constituée en CAP GEMINI. LEGRAND et ALSTOM ont été renforcés.

A l'issue de cette crise, notre analyse nous conduit à penser que les entreprises les plus fortes sortiront renforcées et les plus faibles affaiblies.

Nous restons confiants sur les perspectives des entreprises travaillant dans les secteurs du luxe, de la santé, du numérique, des biens de consommation discrétionnaire, et de quelques sociétés industrielles de grande qualité, ayant fait preuve de résistance et d'agilité dans ce contexte de crise inédit, ces secteurs d'activité constituant l'architecture du portefeuille.

La reprise rapide constatée en Chine, l'accélération du e-commerce, associées aux plans de relance, devraient constituer un terrain favorable à un retour de la croissance des économies américaines et européennes sous réserve que la troisième vague de COVID et une vaccination trop lente ou peu efficace ne viennent contrarier les prévisions.

RAPPORT ANNUEL 2020

MODIFICATION DE L'ENVIRONNEMENT

L'environnement de gestion de l'OPCVM n'a pas été modifié au cours de la période.

EXERCICE DES DROITS DE VOTE

Conformément au règlement général de l'AMF, la société de gestion a établi une « Politique de vote ».

Les décisions concernant l'OPCVM sont prises par la société de gestion dans l'intérêt des porteurs de parts. L'OPCVM étant une copropriété de valeurs mobilières, aucun droit de vote n'est attaché aux parts détenues.

Pour l'année 2020, il n'y a pas eu à relever de situation de conflits d'intérêts lors de l'exercice des droits de vote attachés aux titres détenus par les OPC que gère la société de gestion.

Le rapport annuel sur l'exercice des droits de vote peut être transmis sur simple demande ou consulté au siège social de la société de gestion à compter du 1^{er} mai 2021.

RISQUE GLOBAL

Conformément au prospectus de l'OPCVM, la méthode retenue pour le calcul du risque global est la méthode du calcul de l'engagement.

AUDIT EXTERNES

Au cours de l'exercice écoulé, les Commissaires aux comptes de la société de gestion et de l'OPC n'ont pas émis de « management letter » faisant état de recommandations à la direction de la société de gestion.

SYSTEMES OPERANTS

Au cours de l'exercice écoulé, il n'y a pas eu de changement majeur de système opérant.

CONTROLE DES OPERATIONS

Au cours de l'exercice écoulé, il n'y a pas eu d'incident opérationnel significatif donnant lieu à une indemnisation de l'OPC.

SUIVI DES RECLAMATIONS

Au cours de l'exercice écoulé, la société de gestion n'a reçu aucune réclamation concernant l'OPC.

RAPPORT DE CONFORMITE

Conformément à la réglementation en vigueur, la société de gestion met en œuvre un dispositif de conformité et de contrôle interne adapté à la taille et à la nature de ses activités et risques afin de garantir le respect des décisions et des procédures de la société de gestion.

Le plan de contrôle annuel intègre les contrôles suivants : contrôle de la documentation réglementaire des OPC, contrôle des ordres, contrôle des enregistrements téléphoniques, contrôle de la procédure de meilleure sélection des intermédiaires, contrôles des règles d'investissement, contrôle de la volatilité, contrôle de la performance, contrôle de la valorisation, contrôle du risque de liquidité à l'actif et au passif, contrôle des prestataires extérieurs (dépositaire, valorisateur, gestionnaire financier le cas échéant), contrôle des extournes, contrôle de l'exercice des droits de vote, contrôle des franchissements de seuil, contrôle des conflits d'intérêts, contrôle relatif à la LCB-FT, contrôle du respect du règlement déontologique par les salariés de la société de gestion, contrôle de la rémunération des salariés et de la gouvernance de la société de gestion.

Au cours de l'exercice écoulé, il n'a été identifié aucune anomalie significative lors des contrôles.

RAPPORT SUR LES RISQUES

Conformément à la réglementation en vigueur, la société de gestion établit et maintient opérationnelles des procédures de prévention et de gestion des risques.

Au cours de l'exercice écoulé, les modalités d'évaluation et de suivi des risques de l'OPC ont conduit à l'identification d'aucune anomalie significative relative à la valorisation de l'OPC et à son exposition aux risques suivants :

- Risque de marché ;
- Risque de crédit ;
- Risque de contrepartie ;
- Risque de liquidité.

RAPPORT DES FRAIS D'INTERMEDIATION

Conformément à l'article 314-82 du Règlement Général de l'AMF, lorsque les modalités prévues par ce même article sont remplies, le compte rendu relatif aux frais d'intermédiation pour l'exercice précédent est disponible sur simple demande adressée à la société de gestion.

UTILISATION D'INSTRUMENTS FINANCIERS GERES PAR LA SOCIETE DE GESTION OU UNE SOCIETE LIEE

Le tableau des instruments financiers gérés par la société de gestion ou une société liée est présenté en annexes des comptes annuels des OPC.

PROCEDURE DE SELECTION DES INTERMEDIAIRES

Conformément à la réglementation en vigueur, la société de gestion veille à servir au mieux les intérêts de ses clients tout en favorisant l'intégrité des marchés.

Nos obligations de meilleure exécution sont « analogues » à celles qui s'imposent à nos intermédiaires : il s'agit pour nous de prendre toutes les mesures raisonnables permettant de sélectionner les entités les plus à même de fournir le meilleur résultat possible à nos clients.

Le choix des intermédiaires se fait, à partir d'un dossier d'agrément, selon les critères suivants :

- Compétences techniques : exactitude de l'enregistrement des données, traitement des ordres groupés et des ordres individualisés, réponse des ordres, information sur les opérations sur titres ;
- Qualité de la communication des données : télétransmission, télécopie, etc ;
- Qualité de la recherche et disponibilité pour des réunions délocalisées ;
- Coût minimal pour les petits ordres.

La liste des intermédiaires agréés est établie à l'échelle du groupe BANQUE SAINT OLIVE.

Toute latitude est laissée aux gestionnaires de portefeuille pour choisir les intermédiaires avec lesquels ils souhaitent opérer parmi ceux inscrits sur la liste interne des intermédiaires admis.

Chaque année, les intermédiaires avec lesquels la société de gestion a été en relation font l'objet d'une évaluation. Le contrôle interne de la société de gestion s'assure du respect de cette procédure, notamment par un contrôle des ordres de bourse et du dépouillement des ordres.

POLITIQUE DE GESTION DES CONFLITS D'INTERETS

Conformément à la réglementation en vigueur, la société de gestion prend toutes les mesures raisonnables pour détecter les situations de conflits d'intérêts se posant entre la société et ses clients, entre plusieurs clients, entre les OPC et ses clients.

Pour pouvoir assurer en toute circonstance la primauté des intérêts des clients, la société de gestion a établi une Politique de gestion des conflits d'intérêts qui permet d'assurer :

- L'identification des situations qui donnent ou sont susceptibles de donner lieu à un conflit d'intérêts comportant un risque sensible d'atteinte aux intérêts d'un ou de plusieurs clients ;
- La définition des procédures à suivre et des mesures à prendre en vue de gérer ces conflits.

Les procédures mises en place permettent d'assurer un contrôle des éventuels conflits, en nous intéressant plus spécifiquement aux situations suivantes :

- La sélection des intermédiaires financiers ;
- La relation avec les partenaires commerciaux ;
- La séparation des sociétés du groupe BANQUE SAINT OLIVE ;
- La séparation des métiers susceptibles d'engendrer des conflits d'intérêts ;
- La circulation des informations confidentielles ou privilégiées conformément au Règlement déontologique, aux procédures internes et à la réglementation en vigueur notamment dans le cadre de la prévention des abus de marchés ;
- Les transactions personnelles des collaborateurs de la société de gestion ;
- Les cadeaux et/ou avantages que les collaborateurs de la société de gestion seraient susceptibles de recevoir ;
- Plus généralement, les règles internes d'organisation de la société de gestion.

POLITIQUE D'EVALUATION « ESG »

Conformément à la réglementation en vigueur, la société de gestion doit mettre à la disposition des souscripteurs des OPC une information sur les modalités de prise en compte dans leur politique d'investissement des critères relatifs au respect d'objectifs environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (« ESG »).

La société de gestion est convaincue que l'analyse financière des entreprises dans lesquelles elle souhaite investir doit être accompagnée d'une évaluation de critères extra-financiers.

Si les politiques d'investissement de la société de gestion ne prennent pas simultanément et automatiquement en compte les trois critères « ESG », la société de gestion veille à intégrer ces critères dans le cadre d'une évaluation semestrielle des entreprises composant le portefeuille des OPC dont la valorisation est supérieure ou égale à 80 millions d'euros.

POLITIQUE DE REMUNERATION DU PERSONNEL DE LA SOCIETE DE GESTION

Conformément à la réglementation en vigueur, la société de gestion s'engage à établir des politiques, procédures et pratiques de rémunération permettant de promouvoir une gestion saine et efficace des risques en n'encourageant pas une prise de risque qui serait incompatible avec les profils de risque, le règlement et les documents constitutifs des OPC qu'elle gère.

La Politique de rémunération est également déterminée de manière à éviter les situations de conflits d'intérêts en prévenant les prises de risques inconsidérées ou incompatibles avec l'intérêt des clients.

La Politique de rémunération s'applique notamment aux mandataires sociaux et dirigeants effectifs et gestionnaires de portefeuilles et gestionnaires d'OPC.

La Politique de rémunération de l'ensemble des personnes identifiées relève du « Comité des rémunérations » du groupe constitué de BANQUE SAINT OLIVE et de ses filiales sociétés de gestion (SAINT OLIVE GESTION et SAINT OLIVE et Cie). A ce titre, le Comité s'assure de la conformité de la Politique de rémunération du personnel au regard de la réglementation en vigueur et tient compte des exigences organisationnelles et opérationnelles générales de la société de gestion, ainsi que de la nature, la portée et la complexité de ses activités.

La part variable est liée aux résultats de chacune des sociétés du groupe concernées, ainsi :

- Aucune rémunération n'est liée à la réalisation d'objectifs de vente, de courtage, de performance, etc.
- Aucune rémunération fixe ou variable n'est prise en charge par les OPC gérés par la société de gestion.

Les rémunérations variables versées au sein de la société de gestion sont déterminées de façon discrétionnaire. Au-delà d'un certain seuil, les rémunérations variables sont soumises à des restrictions : paiement différé sur plusieurs années.

Compte tenu de la taille de l'effectif de la société de gestion, la décomposition par catégorie de personnel n'est pas communiquée pour maintenir la confidentialité des rémunérations individuelles.

Au titre de l'année 2020, les montants de rémunérations attribuées par la société de gestion à son personnel (4 personnes au 31 décembre 2020) se sont élevés à 731 616 euros pour la partie rémunération fixe et 410 334 euros pour la partie rémunération variable.

BSO FRANCE

COMPTES ANNUELS
31/12/2020

BILAN ACTIF AU 31/12/2020 EN EUR

	31/12/2020	31/12/2019
IMMOBILISATIONS NETTES	0,00	0,00
DÉPÔTS	0,00	0,00
INSTRUMENTS FINANCIERS	210 692 603,72	255 586 205,19
Actions et valeurs assimilées	210 692 603,72	245 896 790,04
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	210 692 603,72	245 896 790,04
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	0,00	9 689 415,15
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	0,00	9 689 415,15
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
CRÉANCES	0,00	0,00
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	0,00	0,00
COMPTES FINANCIERS	8 706 827,96	325 454,68
Liquidités	8 706 827,96	325 454,68
TOTAL DE L'ACTIF	219 399 431,68	255 911 659,87

BILAN PASSIF AU 31/12/2020 EN EUR

	31/12/2020	31/12/2019
CAPITAUX PROPRES		
Capital	214 039 531,77	252 126 110,23
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	4 667 316,51	2 932 785,56
Résultat de l'exercice (a,b)	369 040,63	473 363,93
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	219 075 888,91	255 532 259,72
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instrument financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
DETTES	323 542,77	379 400,15
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	323 542,77	379 400,15
COMPTES FINANCIERS	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	219 399 431,68	255 911 659,87

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 31/12/2020 EN EUR

	31/12/2020	31/12/2019
OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00

COMPTE DE RÉSULTAT AU 31/12/2020 EN EUR

	31/12/2020	31/12/2019
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,00	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	3 959 915,26	4 210 373,36
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (1)	3 959 915,26	4 210 373,36
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	33 370,49	0,00
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (2)	33 370,49	0,00
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	3 926 544,77	4 210 373,36
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	3 578 066,27	3 976 283,42
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	348 478,50	234 089,94
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	20 562,13	239 273,99
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	369 040,63	473 363,93

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais inclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Information sur les incidences liées à la crise du COVID-19

Les comptes ont été établis par la société de gestion sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;

- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

A partir du 15/10/19, le taux de frais de gestion est appliqué sur la base suivante : actif net - liquidités - fonds saint Olive - 3 OPC (BFT Statère, BFT Aureus et CPR Monétaire).

Le taux appliqué sur la base de l'actif net est de 2% TTC sur la part P et de 1.40% TTC sur la part I

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

<i>Part(s)</i>	<i>Affectation du résultat net</i>	<i>Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées</i>
Parts BSO FRANCE FCP	Capitalisation	Capitalisation
Parts BSO FRANCE I FCP	Capitalisation	Capitalisation

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 31/12/2020 EN EUR

	31/12/2020	31/12/2019
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	255 532 259,72	178 917 826,16
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	21 059 723,90	64 238 525,47
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-44 381 389,03	-36 797 142,00
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	10 615 091,31	2 632 905,22
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-5 910 304,77	-33 208,25
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Frais de transactions	0,00	0,00
Différences de change	0,00	0,00
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-18 187 970,72	46 339 263,18
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	72 192 063,44	90 380 034,16
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-90 380 034,16	-44 040 770,98
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	348 478,50	234 089,94
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	219 075 888,91	255 532 259,72

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	0,00	0,00
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	0,00	0,00
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 706 827,96	3,97
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%	[3 mois - 1 an]	%	[1 - 3 ans]	%	[3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	8 706 827,96	3,97	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1		Devise 2		Devise 3		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	31/12/2020
CRÉANCES		
TOTAL DES CRÉANCES		0,00
DETTES		
	Frais de gestion fixe	323 542,77
TOTAL DES DETTES		323 542,77
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		-323 542,77

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Part BSO FRANCE FCP		
Parts souscrites durant l'exercice	25 911,00000	18 158 534,37
Parts rachetées durant l'exercice	-28 820,00000	-20 224 498,72
Solde net des souscriptions/rachats	-2 909,00000	-2 065 964,35
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	210 008,00000	
Part BSO FRANCE I FCP		
Parts souscrites durant l'exercice	17,00000	2 901 189,53
Parts rachetées durant l'exercice	-132,00000	-24 156 890,31
Solde net des souscriptions/rachats	-115,00000	-21 255 700,78
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	341,00000	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Part BSO FRANCE FCP	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part BSO FRANCE I FCP	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	31/12/2020
Parts BSO FRANCE FCP	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	2 811 091,56
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,90
Frais de gestion variables	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts BSO FRANCE I FCP	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	766 974,71
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,33
Frais de gestion variables	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/12/2020
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	31/12/2020
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	31/12/2020
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			0,00
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			0,00

3.10. TABLEAU D'AFFECTION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	31/12/2020	31/12/2019
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	369 040,63	473 363,93
Total	369 040,63	473 363,93

	31/12/2020	31/12/2019
Parts BSO FRANCE FCP		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	38 515,12	7 535,97
Total	38 515,12	7 535,97

	31/12/2020	31/12/2019
Parts BSO FRANCE I FCP		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	330 525,51	465 827,96
Total	330 525,51	465 827,96

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	31/12/2020	31/12/2019
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	4 667 316,51	2 932 785,56
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	4 667 316,51	2 932 785,56

	31/12/2020	31/12/2019
Parts BSO FRANCE FCP		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	3 382 984,84	1 960 660,03
Total	3 382 984,84	1 960 660,03

	31/12/2020	31/12/2019
Parts BSO FRANCE I FCP		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	1 284 331,67	972 125,53
Total	1 284 331,67	972 125,53

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	30/12/2016	29/12/2017	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020
Actif net Global en EUR	158 917 548,85	171 799 881,91	178 917 826,16	255 532 259,72	219 075 888,91
Parts BSO FRANCE FCP EUR					
Actif net	111 080 302,05	126 045 486,24	133 454 526,26	170 541 021,27	158 750 577,40
Nombre de titres	195 306,00000	192 559,00000	209 820,00000	212 917,00000	210 008,00000
Valeur liquidative unitaire	568,75	654,58	636,04	800,97	755,92
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	1,25	37,04	33,26	9,20	16,10
Capitalisation unitaire sur résultat	3,78	0,73	4,38	0,03	0,18
Parts BSO FRANCE I FCP EUR					
Actif net	47 837 246,80	45 754 395,67	45 463 299,90	84 991 238,45	60 325 311,51
Nombre de titres	368,00000	304,00000	309,00000	456,00000	341,00000
Valeur liquidative unitaire	129 992,51	150 507,88	147 130,42	186 384,29	176 907,07
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	283,23	8 487,35	7 661,42	2 131,85	3 766,36
Capitalisation unitaire sur résultat	1 572,00	1 022,96	1 975,42	1 021,55	969,28

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
BELGIQUE				
AKKA TECHNOLOGIES	EUR	133 200	3 429 900,00	1,57
TOTAL BELGIQUE			3 429 900,00	1,57
FRANCE				
AIR LIQUIDE PRIME DE FIDELITE	EUR	113 348	15 216 969,00	6,94
ALSTOM	EUR	167 485	7 806 475,85	3,56
ARKEMA	EUR	103 000	9 630 500,00	4,39
BOUYGUES	EUR	100 000	3 365 000,00	1,54
CAPGEMINI SE	EUR	68 000	8 622 400,00	3,93
DANONE	EUR	115 177	6 191 915,52	2,82
DASSAULT AVIATION	EUR	3 500	3 139 500,00	1,44
DASSAULT SYSTEMES	EUR	70 000	11 630 500,00	5,31
ESSILORLUXOTTICA	EUR	80 887	10 317 136,85	4,71
HERMES INTERNATIONAL	EUR	10 551	9 280 659,60	4,23
KERING	EUR	16 000	9 510 400,00	4,34
L'OREAL PRIME DE FIDELITE	EUR	50 000	15 540 000,00	7,10
LEGRAND SA	EUR	138 000	10 074 000,00	4,60
LVMH (LOUIS VUITTON - MOET HENNESSY)	EUR	42 000	21 457 800,00	9,80
PERNOD RICARD	EUR	59 000	9 251 200,00	4,23
PEUGEOT	EUR	327 000	7 314 990,00	3,34
PLASTIC OMNIUM	EUR	185 000	5 220 700,00	2,38
SANOFI	EUR	153 000	12 041 100,00	5,50
SCHNEIDER ELECTRIC SA	EUR	80 000	9 464 000,00	4,31
THALES	EUR	60 000	4 494 000,00	2,05
TOTAL SE	EUR	209 673	7 401 456,90	3,38
VIVENDI	EUR	200 000	5 276 000,00	2,41
TOTAL FRANCE			202 246 703,72	92,31
LUXEMBOURG				
SWORD GROUP	EUR	160 000	5 016 000,00	2,29
TOTAL LUXEMBOURG			5 016 000,00	2,29
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			210 692 603,72	96,17
TOTAL Actions et valeurs assimilées			210 692 603,72	96,17
Dettes			-323 542,77	-0,14
Comptes financiers			8 706 827,96	3,97
Actif net			219 075 888,91	100,00

Parts BSO FRANCE FCP	EUR	210 008,00000	755,92
Parts BSO FRANCE I FCP	EUR	341,00000	176 907,07